

---

## **LIAISONS**

**La lettre d'Information de l'Association Seine-Moselle-Rhône**

Numéro 8 – Octobre 2011

---

Editorial  
d'André ROSSINOT  
*Président de l'Association  
Seine-Moselle-Rhône  
Président de la Communauté  
Urbaine du Grand Nancy  
Ancien ministre*



### **Notre priorité en vue du débat public « Saône-Moselle.Saône-Rhin » : fédérer et exposer les attentes des territoires**

Comme chacun le sait, cette année 2011 a été marquée par un événement majeur dans le domaine du transport fluvial, avec le lancement, par le Chef de l'Etat, le 5 avril dernier, du dialogue compétitif du futur canal Seine-Nord Europe. Cette étape essentielle a donné le coup d'envoi des discussions entre VNF et chacun des deux groupements candidats à la réalisation du canal, via un partenariat public-privé. Dans ce cadre, il faut souligner l'action menée par l'association Seine-Nord Europe, présidée par Philippe Marini, qui mène une mission autour de l'expression des territoires et des enjeux de développement économique et d'emplois liés à Seine-Nord Europe, à la demande du Préfet coordonnateur et de

VNF. L'autre actualité en matière d'infrastructures fluviales, c'est l'organisation, à partir de novembre 2011, du débat public sur le projet de mise à grand gabarit de la liaison entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, dans les départements de Seine-et-Marne et de l'Aube.

Le projet Saône-Moselle s'inscrit précisément dans cette nouvelle dynamique de réalisation des liaisons interbassins les plus pertinentes du point de vue économique et environnemental. La réunion d'information et d'échanges sur ce projet Saône-Moselle, que j'ai eu le plaisir de coprésider avec Jean-Pierre Masseret, Président du Conseil Régional de Lorraine, a été l'occasion de réaffirmer, à Metz, les attentes des territoires quant à une liaison fluviale entre les bassins du Rhône et du Rhin. Les acteurs économiques présents ont souligné combien la liaison Saône-Moselle serait porteuse de croissance et d'ambition pour les futurs territoires desservis. Si l'action menée par notre association en termes de mobilisation a été saluée par de nombreux professionnels de la voie d'eau, il nous faut aujourd'hui aller plus loin pour faire du débat public « Saône-Moselle.Saône-Rhin » une pleine réussite. Dans cette perspective, nous envisageons de créer, en 2012, de nouveaux outils et supports d'information, afin de fédérer, relayer et mettre en valeur les prises de position des différentes parties prenantes au projet, dans la diversité de leurs sensibilités.

S'agissant en dernier lieu de l'élaboration du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT), qui a fait l'objet d'une vigilance toute particulière de notre part, un courrier de la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet, en date du 25 août 2011, nous confirme « *qu'afin de lever toute ambiguïté, les dispositions du SNIT reprendront formellement celles de la loi (dite Grenelle 2)* ». Dans l'intérêt même du projet, il nous apparaissait essentiel, en termes de crédibilité et de clarté, de rester fidèles à la lettre et à l'esprit de la loi : cette annonce du Gouvernement va bien dans le sens souhaité.

*Réunion d'information et d'échanges du 21 juin 2011  
sur les perspectives liées au projet Saône-Moselle*

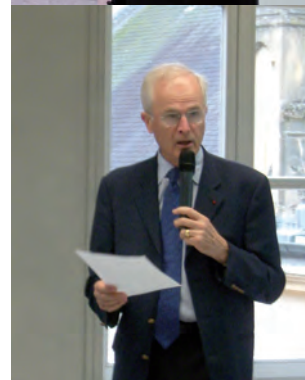
## **Une infrastructure fluviale au service de l'aménagement des territoires**

**Organisée à notre initiative au Conseil Régional de Lorraine à Metz, cette réunion d'information et d'échanges autour du projet Saône-Moselle a réuni plus d'une centaine de participants : parlementaires et élus des territoires, acteurs économiques et chefs d'entreprise, direction de VNF et Mission Saône-Moselle.Saône-Rhin, présidents d'association...**

En ouverture, André Rossinot a insisté, pour situer les enjeux, sur la taille exceptionnelle de l'espace concerné par ce projet fluvial : huit régions françaises et cinq Etats européens. Cette situation doit être mise « *au service d'un projet économique, intermodal, touristique et environnemental* ». Pour Jean-Pierre Masseret, Président du Conseil Régional de Lorraine, la voie d'eau constitue un domaine et une activité de premier plan pour la mise en valeur de l'attractivité de la région. Investir dans les voies navigables comme mode de transport permet d' « *ouvrir des chemins au XXIème siècle en toute responsabilité* ». Sur ce sujet, les deux élus ont cosigné une motion commune (*disponible sur le site web de l'association*).

Christian de Lavernée, Préfet de la Région Lorraine, a rappelé que le débat public « Saône-Moselle.Saône-Rhin », dont il est le Préfet coordonnateur, portera sur le projet Saône-Moselle et une possible connexion Saône-Rhin. La question des appuis au projet et du financement des études sera abordée lors du Comité de pilotage du 4 juillet dernier (*voir page 3*). Après avoir rappelé la grande ambition que constituait Seine-Nord Europe pour la voie d'eau en France, Alain Gest, Président de VNF, a précisé que le débat public « Saône-Moselle.Saône-Rhin » devra démontrer la faisabilité technique ainsi que la « *finançabilité* » du projet. Pour préparer le débat public, une étude de contexte a été lancée en 2011 à l'initiative de VNF. 120 interviews sont prévues afin de recueillir les avis des différentes parties prenantes concernées au titre de l'écoute des territoires.

En conclusion, Jean-Pierre Masseret, également Président en exercice de la Grande Région, a souligné qu'un débat public, c'est d'abord et avant tout une rencontre privilégiée entre un projet et une population. Dans la perspective de ce débat public, André Rossinot plaide pour la prise en compte de toutes les dimensions de la voie d'eau, Saône-Moselle faisant figure de « *grand chantier national et européen* ».



*Photo (haut) : André Rossinot, Président de l'association, aux côtés d'Alain Gest, Président de VNF.  
Photo (milieu) : Jean-Pierre Masseret, Président du Conseil Régional de Lorraine.  
Photo (bas) : Christian de Lavernée, Préfet de Lorraine.*



*De nombreux acteurs territoriaux, des milieux économiques ou politiques (comme ici Bruno Sido, Président du Conseil Général de la Haute-Marne), ont pris la parole lors de cette réunion.*

### **Paroles d'acteurs territoriaux**

Pour Philippe Guillaume, Président de la CCI de la Moselle, « *les territoires sont déjà mobilisés. Un investissement de 7 M€ a déjà été décidé pour accompagner ce projet.* » Jean-Charles Louis, Président de l'Union des chargeurs de Lorraine, a insisté sur la signature de la 1ère phase du projet de plateformes multimodales et multisites de Lorraine. Par rapport à ces infrastructures portuaires, François Pélissier, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle, a réaffirmé la nécessité de mobiliser les grands acteurs industriels. Jean-Paul Cussenot, Président de l'Association des Papetiers du Grand Est, a rappelé tout l'intérêt de la voie d'eau pour l'industrie papetière : « *Saône-Moselle permettrait d'ouvrir des débouchés vers le sud.* » Pour Virginie Roederer-Theis, Président de l'Office de Tourisme de Metz, « *Saône-Moselle constitue une excellente nouvelle pour le tourisme régional.* » Enfin, Bruno Sido a souligné la nécessité de rester très mobilisés afin de conforter l'objectif de réalisation du projet à l'horizon 2025.

## Une expression des territoires utile et nécessaire en vue du prochain débat public

Après avoir remercié les participants à la réunion d'information sur le projet Saône-Moselle, André Rossinot a ouvert les travaux de l'Assemblée Générale 2011.

Après la réussite de la Rencontre transfrontalière organisée l'an dernier au Luxembourg, il convient désormais de fédérer les soutiens au projet, et notamment les membres de la Grande Région. Très sensible aux marques de soutien de la Commission de la Moselle et de l'association Seine-Nord Europe (*voir ci-dessous*), André Rossinot a souhaité utiliser les nouveaux moyens de communication, et notamment Internet, pour engager une stratégie de sensibilisation, dans un large esprit de concertation.

Cette initiative a été saluée par Alain Gest pour lequel l'association a vocation à être le creuset des attentes des différents acteurs locaux et nationaux autour du projet. Pour Patrick Legrand, Vice-Président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), cette démarche correspond pleinement à l'esprit du débat public tel qu'il va s'engager. Dans cette perspective, Jean-François Dalaise, Vice-Président de l'association, évoque l'importance du rôle des chargeurs, très majoritairement favorables au projet, à l'exemple du témoignage du Président de l'Association des Papetiers du Grand Est (*voir page 2*).



Patrick Legrand, Vice-Président de la CNDP, a rappelé qu'il était important que les parties prenantes partagent des argumentaires via des cahiers d'acteurs.

### Extraits des messages de soutien de la Commission de la Moselle et de l'Association Seine-Nord Europe

La Commission de la Moselle a fait part de « *son soutien à l'avancement rapide des procédures liées à la réalisation du projet de liaison fluviale à grand gabarit Saône-Moselle qui s'inscrit également dans une vision prospective et volontariste du renforcement du trafic fluvial dans le bassin mosellan.* »

Par ailleurs, manifestant d'un « *appui total dans l'action que mène (notre) association* », l'association Seine-Nord Europe estime « *primordial de poursuivre le maillage fluvial de notre territoire à grand gabarit et le processus d'interconnexion des grands bassins de navigation français* ».

### Bienvenue aux nouveaux membres

- La CCI de Haute-Marne ;
- La CCI du Jura ;
- Le SCOT Sud de Meurthe-et-Moselle ;
- La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville ;
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement Economique du Pays de Langres ;
- La Ville de Chaumont ;
- La Ville de Luxeuil-lès-Bains ;
- Sophie Delong, Députée de la Haute-Marne ;
- Charles Guéné, Sénateur de la Haute-Marne.

### Les principaux enseignements du Comité de pilotage du 4 juillet 2011

Christian de Lavernée, Préfet de la région Lorraine, Préfet coordonnateur, a tout d'abord confirmé que la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet allait prochainement signer un courrier de l'Etat favorable à l'ouverture du Comité de pilotage aux représentants des régions Languedoc-Roussillon et PACA.

L'étude technique et environnementale Saône-Rhin a commencé le 24 mars 2011 pour une durée de réalisation de 12 mois. Cette étude s'appuiera sur une méthodologie identique à celle de l'étude Saône-Moselle. La première phase (120 interviews) de l'étude de contexte a commencé à la mi-juin 2011. L'étude de trafic et l'évaluation socio-économique ont débuté en juillet 2011 pour une durée de 22 mois. La saisine de la CNDP devrait intervenir au quatrième trimestre 2012. Le prochain Comité technique devrait se tenir le 9 novembre 2011 à Lyon.

Par ailleurs, dans le cadre de l'étude de contexte lancée en vue du débat public « Saône-Moselle.Saône-Rhin » (*voir page 2*), l'association a été récemment auditionnée par l'agence Stratis missionnée par le maître d'ouvrage VNF.

## **Les ambitions fluviales du Grand Port maritime de Marseille et les efforts de structuration du réseau portuaire rhodanien**

A l'occasion du Comité de pilotage « Saône-Moselle.Saône-Rhin » du 4 juillet 2011, la stratégie d'hinterland du Grand Port Maritime de Marseille, membre de notre association, a été exposée. En 2010, le port a traité 86 millions de tonnes de marchandises (+ 3 % par rapport à 2009). La mise en place récente de la réforme portuaire va permettre au port de retrouver une véritable fiabilité. Pour ce qui est du pré-post acheminement des conteneurs, il vise un objectif de 10 % par voie d'eau (6 % en 2010), 30 % par voie ferrée (10 % actuellement) et 60 % par la route (84 % en 2010). Pour atteindre ses objectifs fluviaux, une nouvelle liaison entre la darse n°2 (pôle conteneurs) et le canal du Rhône à Fos va être créée.

Le projet de liaison fluviale « Saône-Moselle.Saône-Rhin » représente un potentiel estimé entre 1,5 et 3 millions de conteneurs de vingt pieds (EVP).

Par ailleurs, le port de Marseille a signé une convention avec 9 plateformes multimodales (Arles, Avignon-Le-Pontet, Valence, Vienne-Sud, Lyon, Villefranche-sur-Saône, Mâcon, Châlon-sur-Saône et Pagny) appelée Medlink Ports, afin de stimuler la croissance des acheminements fluviaux. La connexion de ces plateformes au port de Marseille, leurs réserves foncières et leur position géographique - permettant un accès direct aux marchés méditerranéens, africains et asiatiques - séduisent déjà de nombreux chargeurs.

Enfin, un Comité des ports du bassin Rhône-Saône-Méditerranée a été créé en juillet 2011. Il rassemble les ports intérieurs et maritimes et les gestionnaires du réseau fluvial (CNR, VNF...).



### **Le trafic de fret, une opportunité pour la Lorraine**

Le premier acte en vue de l'élaboration d'une plateforme multimodale et multisites en Lorraine a été posé le mercredi 6 juillet 2011, avec la signature de la Convention-cadre entre les différents cofinanceurs. Cette première étape se traduit par un investissement de 28 millions d'euros sur les sites de Thionville/Illange, Metz/La Maxe et Nancy/Frouard. Au final, ce projet devrait représenter un investissement de 250 millions d'euros. Ces plateformes font déjà preuve de leur attractivité avec l'implantation des entreprises Recylux à Thionville et In Vivo à Metz.

Une étude de viabilité d'une ligne de conteneurs sur la Moselle, reliant les ports de Moselle aux grands ports maritimes du nord, a été présentée par la CCI de la Moselle. Les conclusions de cette étude ont permis de faire ressortir un potentiel de 170 000 conteneurs de vingt pieds (EVP).

### **Actualités en bref**

#### **Les ports de Paris, Rouen, Le Havre sous la bannière de l'axe Seine**

A l'occasion du salon Transport Logistic de Munich (10-13 mai 2011), les ports du Havre, de Rouen et de Paris, respectivement 1er port français pour les conteneurs, 1er port céréalier européen et 2ème port fluvial européen, ont tenu un stand commun baptisé Ports de l'Axe Seine. Cette initiative fait suite à la volonté du Chef de l'Etat de faire du Grand Paris, « *une véritable métropole maritime* » en s'appuyant sur ces trois ports. Dans ce cadre, l'un des objectifs pour les ports normands est d'augmenter leurs parts de marché en Ile-de-France, où ils font face à la concurrence d'Anvers et de Rotterdam.

#### **Audition de l'association devant le CESER de Champagne-Ardenne sur le projet Saône-Moselle**

Jean-François Dalaise, Vice-Président et trésorier de notre association, a été auditionné, le jeudi 9 juin 2011, par le Conseil Economique, Social et Environnemental de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne sur le projet Saône-Moselle, dans la perspective de la réalisation d'un rapport sur ce sujet. La parution de ce rapport devrait intervenir avant la fin de l'année 2011.

#### **Nominations**

L'association tient à féliciter Dominique Perben, pour sa nomination à la présidence de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) par décret du 17 mai 2011.

Enfin, l'association salue l'action menée par Michel Margnes, en tant que Président de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et l'annonce de l'arrivée prochaine de son successeur, Yves de Gaulle, qui était depuis 2004 Secrétaire Général et membre du Comité Exécutif de GDF Suez. Michel Margnes devrait présider à l'avenir le Conseil de surveillance de la CNR.